



**Michelle Palandre**  
Elections municipales  
23 et 30 mars 2014



d'impôts



de sécurité



de mixité sociale



de propreté



de commerces  
de proximité



d'assistanat



de social juste



de places de crèches



de développement  
économique



**UNE VILLE  
PLUS FORTE**

## Impôts locaux : toujours en hausse !

Les feuilles d'impôts locaux sont arrivées !

Pour la taxe foncière, dont le maire avait une fois encore prédit la baisse, la note est salée, tout compris l'augmentation est de 7,35%.

**Les syndicats intercommunaux (dirigés par la majorité municipale de Givors) +18,75%.**

Le département s'en donne à coeur joie +18,67%. Que dire du Grand-Lyon et de la taxe pour les ordures ménagères avec +24,43% ? Le service est-il à la hauteur ? Rappelons que cette augmentation a été votée par messieurs Passi (vice-président du Grand Lyon) et Réale (Conseiller communautaire) !

**Depuis 2000 la taxe foncière a augmenté de 45% alors que dans le même temps l'inflation a progressé seulement de 26%.** Le taux du foncier bâti à Givors, avec près de 30 %, est le plus élevé du département après Grigny. Les communes qui arrivent ensuite ont un taux d'environ 20 %. Non seulement, à Givors, le taux est élevé mais il dépasse de 10 points le taux des communes qui suivent dans le classement !

A quoi sert cet argent ? Quelques exemples : réfection de la place de la Liberté, réfection des trottoirs de la rue Salengro pour la deuxième fois en 6 ans, réfection des bâtiments communaux. Tout ça payé en "cash", comme des riches, alors que le revenu par habitant à Givors est l'un des plus faible du Rhône et que la population est particulièrement fragile économiquement.

Il faut aussi supporter les charges de fonctionnement communales très élevées.

Avec des excédents budgétaires démesurés, 5 à 7 millions d'€ suivant les années, nos impôts servent aussi à renflouer les caisses de la SEM Givors Développement dont les élus de la majorité municipale au conseil d'administration ont volontairement mis en déficit l'ensemble des projets en 2010. Bien sûr, la commune n'a pas le droit de financer directement cette SEM. Mais le maire fait voter au conseil municipal l'achat de terrains appartenant à Givors développement, dont il est aussi président, terrains dont on ne peut rien faire ! Plus d'un million d'euros ont été versés cette année à Givors développement par la commune pour acheter un terrain rue du Moulin, inconstructible, inondable et pollué, un autre terrain enclavé du parc de la Maison du Rhône, donc inutile, et, enfin, un terrain inconstructible situé au Bouchage, qui avait été acheté 812 000 euros par Givors développement à des particuliers et revendu à la commune 400 000 euros... Cette opération n'est bonne ni pour la commune qui ne peut rien faire de ce terrain, ni pour Givors développement qui perd 400 000 € dans cette opération ! Comment Givors développement a pu acheter en 2006 ce bien 812 000 € ? Qui sont ces personnes qui ont réalisé une telle plus-value grâce à Givors développement ?

Le « pompon » revient à la parcelle du parc de la Maison du Rhône que la commune achète 141 000 € (215 € le m<sup>2</sup>) alors que pour construire l'immeuble l'Orée du Rhône, Givors développement a vendu au promoteur la parcelle contigüe pour 31 000 € (37€ le m<sup>2</sup>), le maire, président de Givors développement, a acheté un appartement dans cet immeuble... Au fil du temps, les différentes parcelles de ce terrain se sont revendues toujours moins cher qu'elles n'ont été achetées, sauf pour la commune qui a perdu lors de la vente en 1998, et qui paye le prix fort aujourd'hui et renfloue Givors développement avec les excédents de nos impôts.... !

**Inauguration de la permanence de campagne  
de Michelle Palandre et ses colistiers**

samedi 7 décembre à 11 H - 9 rue Victor Hugo  
Venez nombreux vous y êtes cordialement invités